

Conseil Municipal du	24 juin 2019	à	18h00
N°ordre	11	Titre	Budget Principal - Décision modificative n°1
N° identifiant	2019-0168		
Rapporteur(s)	M. Francis CHALARD		
Date de la convocation	28/05/2019		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	
Secrétaire(s) de séance	François BLANCHARD et Diane GUÉRINEAU		Explications Décision modificative n° 1
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	48		<p><b>M. Alain CLAEYS - Maire</b></p> <p>M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUD - Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. François BLANCHARD <b>Adjoints</b>  M. Jules AIMÉ - Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLÉRE - Mme Clotilde BALLON - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN <b>Conseillers municipaux</b></p>
Absents	2		<p><b>M. Aurélien TRICOT <b>Adjoint</b></b>  <b>Mme Aïcha HOUSSEIN <b>Conseillère municipale</b></b></p>
Mandats	3	<p><b>Mandants</b></p> <p>Mme Michèle FAURY-CHARTIER  M. Jean-José MASSOL  M. Édouard ROBLOT</p>	<p><b>Mandataires</b></p> <p>Mme Francette MORCEAU  M. Philippe PALISSE  Mme Jacqueline DAIGRE</p>

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : la 1, la 8, la 9, de la 2 à la 7, de la 10 à la 20, la 78, de la 21 à la 40, la 73, de la 41 à la 61, de la 63 à la 65, la 79, la 62, de la 66 à la 72, de la 74 à la 77.</p> <p>- Retours de Mme Régine FAGET-LAPRIE et de M. Laurent LUCAUD.</p> <p>- Sont sorties Mmes Diane GUÉRINEAU et Peggy TOMASINI.</p>
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances
------------------	---

Le projet de décision modificative n°1, qui vous est présenté, comporte les inscriptions nouvelles suivantes :

## **INVESTISSEMENT**

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
040	Opérations de transfert entre sections	1 514 720,00	1 514 720,00
1036	ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	-13 500,00	0,00
1550	ECOLES PRIORITAIRES	13 500,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 514 720,00</b>	<b>1 514 720,00</b>

## **FONCTIONNEMENT**

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	166 529,27	0,00
022	Dépenses Imprévues	35 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 327,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 643,73	0,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	0,00	39 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	174 500,00
042	Opérations de transfert entre section	1 514 720,00	1 514 720,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 728 220,00</b>	<b>1 728 220,00</b>

Les sections d'investissement et de fonctionnement sont équilibrées respectivement en recettes et en dépenses à 1 514 720,00 € et 1 728 220,00 €, soit un total pour les deux sections de 3 242 940,00 €.

Compte tenu de cette décision modificative, le budget Principal de la Ville s'élève à 70 250 077,00 € en investissement (reports compris) et 130 068 764,00 €, en fonctionnement, soit 200 318 841,00 € au total.

La décision modificative n°1 prévoit :

- en investissement,
  - le financement de l'achat de matériel de bureau et de matériel informatique suite aux décisions d'ouverture et de dédoublement de classes à la rentrée scolaire 2019-2020 par des virements de crédits (13 500 €)
  - l'actualisation en recettes de l'enveloppe des amortissements suite à l'augmentation de l'attribution de compensation versée à Grand Poitiers et de sa neutralisation (1 514 720,00 €).
- en fonctionnement, le financement de nouvelles dépenses (244 070,73 €) par des recettes supplémentaires (213 500,00 €) et des virements de crédits (30 570,73 €)

Les nouvelles dépenses concernent :

- l'actualisation du montant remboursé à Grand Poitiers suite à l'incendie du Théâtre Auditorium de Poitiers fin 2016 (174 500 €)
- l'ajustement des crédits pour l'organisation des obsèques d'un défunt en l'absence de famille ou de ressources suffisantes (4 000 €)
- l'attribution d'un complément de subvention pour le Centre socio culturel des Trois Cités et le Centre d'animation de Beaulieu (19 627 €)
- l'organisation des assises de la vie associative (9 300 €)

- l'annulation de recettes émises avant 2019 (1 643,73 €)

L'enveloppe des dépenses imprévues est abondée de 35 000 € (1 035 000 €).

Les nouvelles recettes proviennent de l'indemnité d'assurance suite au sinistre du Théâtre Auditorium de Poitiers (Tap) (174 500 €) et du remboursement par Grand Poitiers de sa quote-part dans l'organisation de la Journée des Associations 2018 (39 000 €).

**Après examen du dossier, il vous est proposé d'adopter la décision modificative n°1 présentée ci-dessus.**

POUR	35	
CONTRE	14	Mme Martine APERCÉ, M. Jacques ARFEUILLÈRE, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, Mme Manon LABAYE, M. Jean-José MASSOL, M. Philippe PALISSE, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Édouard ROBLOT, M. Alain VERDIN.
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	2	Mme Diane GUÉRINEAU, Mme Peggy TOMASINI

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE
Adopté

Affichée le	1 juillet 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	1 juillet 2019
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20190624-111520-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgétaires

**VILLE DE POITIERS**  
**BUDGET PRINCIPAL**

**Explications des écritures de la Décision Modificative n°1 du 24 juin 2019**

			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>040</b>		Opérations de transfert entre sections	<b>1 514 720,00</b>	<b>1 514 720,00</b>
01	28046	0100	Budget-Finances - Amortissement de l'attribution de compensation versée à Grand Poitiers	1 514 720,00
01	198	0100	Budget Finances - Neutralisation de l'amortissement de l'attribution de compensation versée - Complément	1 514 720,00
<b>AP 2014 EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL</b>			<b>-13 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>1036</b>		EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	<b>-13 500,00</b>	<b>0,00</b>
213	2183 2014 ENT	0500	Systèmes d'information - Techniques numériques - Virement de crédits pour l'achat de matériel de bureau et de matériel informatique suite aux décisions d'ouverture et de dédoublement de classes à la rentrée scolaire 2019-2020	-13 500,00
<b>AP 2014 PROG ECOLE</b>			<b>13 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>1550</b>		MOBILIER ET EQUIPEMENT	<b>13 500,00</b>	<b>0,00</b>
213	2183 2014 PROG ECOLE	5210	Education - Egalité des chances - Achat de matériel de bureau et de matériel informatique suite aux décisions d'ouverture et de dédoublement de classes à la rentrée scolaire 2019-2020	13 500,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 514 720,00</b>	<b>1 514 720,00</b>

FONCTIONNEMENT				
011		Charges à caractère général	166 529,27	0,00
822	6068	8500	Déchets - Propreté - Virement de crédits pour l'annulation de titres sur année antérieur pour des dépôts sauvages (vers 822/673/8500).	-1 200,00
026	611	0600	Administration générale - Organisation d'obsèques d'un défunt en l'absence de famille ou de ressources suffisantes (art. L.2213-7 et L.2223-27 du CGCT).	4 000,00
020	6156	0100	Parc de véhicules - Virement pour l'annulation d'un titre de recette (parc de véhicules), émis sur une année antérieure, lié à des titres erronés émis vers le CCAS (vers 01/673/0100).	-438,73
01	6225	0100	Budget - Finances - Virement de crédits pour l'organisation des assises de la Vie Associative (de 020/6574/0100)	9 300,00
422.1	6283	5800	Jeunesse - Maisons de quartier - Vie Etudiante - Virements de crédits pour le complément d'une subvention de fonctionnement pour le Centre socio culturel des Trois Cités et le Centre d'animation de Beaulieu (vers 422.1/6574.82/5800).	-19 627,00
322	6261	5140	Musées - Annulation d'un titre de recette, émis sur une année antérieure, lié à la réduction de titres suite à un impayé (de 322/6261/5140).	-5,00
313	62876.EX	3300	Immobilier - Actualisation de l'enveloppe budgétaire initiale (200 K€) liée au remboursement d'assurance suite à l'incendie du Théâtre Auditorium de Poitiers fin 2016. Cette somme est reversée à Grand Poitiers.	174 500,00
022		Dépenses Imprévues	35 000,00	0,00
01	022	0100	Budget-Finances - Augmentation de l'enveloppe des dépenses imprévues.	35 000,00
65		Autres charges de gestion courante	10 327,00	0,00
020	6574	0100	Budget - Finances - Virement de crédits pour l'organisation des assises de la Vie Associative (vers 020/6225/0100)	-9 300,00
422	6574.81	5600	Jeunesse - Maisons de quartier - Vie Etudiante - Virements de crédits pour le complément d'une subvention de fonctionnement pour le Centre socio culturel des Trois Cités et le Centre d'animation de Beaulieu (de 422.1/6283/5800).	19 627,00
67		Charges exceptionnelles	1 643,73	0,00
01	673	0100	Budget - Finances - Annulation d'un titre de recette (Musées), émis sur une année antérieure, lié à la réduction de titres suite à un impayé (de 322/6261/5140).	5,00
01	673	0100	Budget - Finances - Annulation d'un titre de recette (Parc de véhicules), émis sur une année antérieure, lié à des titres erronés émis vers le CCAS (de 020/6156/8700).	438,73
822	673	8500	Déchets - Propreté - Annulation de titres sur année antérieur sur dépôts sauvages (de 822/6068/8500).	1 200,00
70		Produits des services du domaine et ventes diverses	0,00	39 000,00
025	70876	1100	Protocole et Manifestations du Cabinet du Maire - Président - Remboursement par Grand Poitiers de sa quote-part pour la Journée des Associations 2018	39 000,00
77		Produits exceptionnels	0,00	174 500,00
313	7788	3300	Immobilier - Actualisation de l'enveloppe budgétaire initiale (200 K€) liée au remboursement d'assurance suite à l'incendie du Théâtre Auditorium de Poitiers fin 2016. Cette somme est reversée à Grand Poitiers.	174 500,00

042			Opérations de transfert entre section	1 514 720,00	1 514 720,00
01	6811	0100	Budget-Finances - Amortissement de l'attribution de compensation versée à Grand Poitiers	1 514 720,00	
01	7768	0100	Budget Finances - Neutralisation de l'amortissement de l'attribution de compensation versée - Complément		1 514 720,00
<b>TOTAL</b>				<b>1 728 220,00</b>	<b>1 728 220,00</b>